



## Communiqué de presse

19 février 2018

Laurence  
Guillermou

chargée de  
communication

T : 01 43 57 16 16

M : 06 82 81 40 82

108/110, avenue  
Ledru-Rollin  
75544 Paris Cedex 11

### **Quotient familial à la cantine et gratuité pour les plus vulnérables, la FCPE dit banco !**

La FCPE salue la proposition de loi visant à instaurer un quotient familial obligatoire dans les cantines du 1<sup>er</sup> degré, ainsi qu'une tranche gratuite pour les familles les plus vulnérables, qui vient d'être déposée à l'assemblée.

Elle appelle les députés à s'en saisir pour rendre, enfin, l'école gratuite pour les plus démunis.

En France, 1 enfant sur 5 vit dans la pauvreté. Pour un trop grand nombre d'entre eux, le repas de la restauration scolaire est le seul repas équilibré de la journée. La FCPE estime que le temps de la restauration est partie intégrante du temps scolaire ; il contribue à la bonne réception des enseignements dispensés dans l'après-midi et au bien-être de l'enfant dans sa globalité.

Alors Mesdames et Messieurs les députés, la FCPE vous dit, « osez ».